

**Fiche de Données de Sécurité**  
**Foliaal Mg N**

Selon réglementation (EC) 1907/2006

**1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ****1.1. Identification de la substance de préparation****Nom commercial :** Foliaal Mg N**Type de produit :** Mélange liquide de Nitrate de magnésium**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****• Utilisations identifiées**

Formulation professionnelle de produits fertilisants.

Utilisation professionnelle comme fertilisant en exploitation agricole - chargement et épandage.

Utilisation professionnelle en tant que fertilisant liquide en plein-champ (ex : ferti-irrigation).

**• Utilisations non recommandées**

Aucune donnée disponible.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Producteur / Fournisseur :**  
VITAL CONCEPT SAS  
80 rue Arthur Enaud  
ZI Très le Bois - CS 60362  
22603 LOUDÉAC CEDEX (France)  
Tél : 0 801 800 100  
Fax : 02 96 28 02 12  
vital-concept.com**1.4. Numéro d'appel d'urgence****Numéro de téléphone :** 01.45.42.59.59 (n° ORFILA)**2. IDENTIFICATION DES DANGERS****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification du produit :** Mélange**Classification selon le règlement (CE) 1272/2008 (CLP) :**

Ce mélange n'est pas classé dangereux.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

**Étiquetage selon le règlement (CE) 1272/2008 (CLP) et ses adaptations :**

**Pictogrammes de danger :** Néant

**Mention d'avertissement :** Néant

**Mention de danger :** Néant

## 2.3. Autres dangers

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT et vPvB de l'annexe XIII de la directive REACH .

# 3. INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

## 3.1. Mélange

**Composants dangereux :**

Ce produit n'est pas classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements successifs.

Texte complet des phrases H en section 16.

# 4. PREMIERS SECOURS

## 4.1. Description des premiers secours

**Protection des sauveteurs :**

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

**Inhalation :**

En cas de symptômes après exposition dans un local très confiné, mettre la personne au repos à l'air frais et consulter un médecin.

**Contact avec les yeux :**

En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau pendant 15 mn. S'il apparaît une irritation ou une rougeur, consulter un médecin.

**Contact avec la peau :**

En cas de contact avec la peau, rincer abondamment à l'eau pendant 15 mn. Retirer les vêtements souillés. S'il apparaît une irritation ou une rougeur, consulter un médecin.

**Ingestion :**

Rincer la bouche à l'eau et consulter un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir sauf avis contraire du personnel médical.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Contact avec les yeux :** Aucun effet important ou danger critique connu.

**Inhalation :** L'exposition aux produits de décomposition peut présenter des risques pour la santé. Les effets graves d'une exposition peuvent être différés.

**Contact avec la peau :** Aucun effet important ou danger critique connu.

**Ingestion :** Aucun effet important ou danger critique connu.

#### *Signes/symptômes de surexposition*

**Contact avec les yeux :** Aucune donnée spécifique.

**Inhalation :** Aucune donnée spécifique.

**Contact avec la peau :** Aucune donnée spécifique.

**Ingestion :** Aucune donnée spécifique.

#### *4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires*

##### **Note au médecin traitant :**

Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

**Traitements spécifiques :** Pas de traitement particulier.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### *5.1. Moyens d'extinction*

#### **Moyens d'extinction appropriés:**

Le produit n'est pas inflammable mais il peut entretenir l'incendie en fonction de la nature de l'incendie dans son voisinage.

#### **Moyens d'extinction inappropriés:**

Non applicable.

### *5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange*

#### **Dangers:**

Produit non dangereux.

#### **Substances de décomposition dangereuses:**

Fumées marron contenant des oxydes d'azote toxiques

#### **Mélanges explosifs:**

Non explosif.

### *5.3 Conseils aux pompiers*

#### **Extinction de l'incendie:**

Mettre en œuvre les moyens d'extinction chimique standards.

Refroidir les cuves exposées aux fortes températures en les arrosant, et si possible, les déplacer en dehors de la zone à risque.

#### **Équipement de protection spécial pour les sapeurs-pompiers :**

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire.

## 6. MESURE À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8.

#### Pour les non-secouristes

Si les quantités répandues sont importantes, évacuer le personnel en ne faisant intervenir que des opérateurs entraînés et munis d'équipements de protection individuelles appropriées (se référer à la section 8).

#### Pour les secouristes

Les intervenants seront équipés d'équipements de protections individuelles appropriés (Se référer à la section 8).

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

En cas de déversement accidentel, aérer la zone et récupérer par pompage le produit pour réutilisation (de préférence). Si l'opération de pompage n'est pas adaptée, recouvrir le produit de sable sec ou de vermiculite. Mélanger et procéder à son élimination par balayage.

Transférer dans un récipient approprié (conteneur à déchets) correctement étiqueté et procéder à son élimination par une entreprise autorisée à la collecte des déchets.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Se référer au §1 pour les informations de contact d'urgence.

Se référer au §8 pour des informations sur les équipements de protection individuelle.

Se référer au §13 pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le traitement des déchets.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en œuvre.

Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration.

Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Aucune donnée disponible.

#### Stockage

Conserver hors de la portée des enfants.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour les animaux.

Température de stockage: 0 - 35°C.

#### Emballage

Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

Reproduire l'étiquetage en cas de fractionnement de l'emballage.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

## 8. PROCEDURES DE CONTROLE DE L'EXPOSITION DES TRAVAILLEURS ET EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée n'est disponible

### 8.2. Contrôle de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle :



#### Protection de la peau :

Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail.

Port de l'équipement de protection choisi en fonction de l'activité et du type d'exposition (conforme EN 14605).

#### Protection des yeux :

Eviter le contact avec les yeux.

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide.

Avant toute manipulation, il est nécessaire de porter des lunettes à protection latérale conformes à la norme NF EN166.

En cas de danger accru, utiliser un écran facial pour la protection du visage.

Le port de lunettes correctrices ne constitue pas une protection.

Il est recommandé aux porteurs de lentilles de contact d'utiliser des verres correcteurs lors des travaux où ils peuvent être exposés à des vapeurs irritantes.

Prévoir des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est manipulé de façon constante.

#### Protection des mains :

Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est recommandé en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise (Gants EN 374).

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Informations générales

Aspect

État physique :	Liquide
Odeur :	Neutre
Couleur :	Incolore-jaune

#### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

pH :	6±0.5
Point de fusion/congélation :	-12°C
Solubilité :	Soluble dans l'eau
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	Indéterminé
Point d'éclair :	Indéterminé
Point d'inflammabilité :	Indéterminé
Taux d'évaporation :	Indéterminé
Inflammabilité :	Ininflammable
Danger d'explosion :	Néant
Densité relative :	1.25
Densité apparente :	Indéterminé
Coefficient de partage :	
Noctanole/eau :	Indéterminé
Température d'auto-inflammabilité :	Indéterminé
Viscosité : Dynamique :	Indéterminé
Cinématique :	Indéterminé
Propriétés explosives :	Non explosif
Propriété comburantes :	Aucun

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions normales de manipulation et de stockage.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible.

### 10.4 Conditions à éviter

Éviter :

- le gel
- la chaleur
- l'exposition à la lumière

### 10.5 Matières incompatibles

Éviter :

- les alcalis
- les matières réductrices
- les matières combustibles
- les acides
- les substances organiques

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Conclusion/Résumé : Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Irritation/Corrosion

Conclusion/Résumé :  
Peau : Aucun effet important ou danger critique connu.  
Yeux : Aucun effet important ou danger critique connu.  
Respiratoire : Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Sensibilisation

Conclusion/Résumé :  
Peau : Aucun effet important ou danger critique connu.  
Respiratoire : Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Mutagénicité

Conclusion/Résumé : Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Cancérogénicité

Conclusion/Résumé : Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé : Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation : L'exposition aux produits de décomposition peut présenter des risques pour la santé. Les effets graves d'une exposition peuvent être différés.  
Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.  
Contact avec la peau : Aucun effet important ou danger critique connu.  
Contact avec les yeux : Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Inhalation : Aucune donnée spécifique.  
Ingestion : Aucune donnée spécifique.  
Contact avec la peau : Aucune donnée spécifique.  
Contact avec les yeux : Aucune donnée spécifique.

**Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée****Exposition de courte durée**

Effets potentiels immédiats : Aucun effet important ou danger critique connu.  
Effets potentiels différés : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Exposition prolongée**

Effets potentiels immédiats : Aucun effet important ou danger critique connu.  
Effets potentiels différés : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Effets chroniques potentiels pour la santé**

Cancérogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.  
Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.  
Effets sur la fertilité : Aucun effet important ou danger critique connu.  
Effets sur le développement : Aucun effet important ou danger critique connu.  
Effets sur ou via l'allaitement : Aucun effet important ou danger critique connu.  
Autres effets : Aucun effet important ou danger critique connu.

**12. INFORMATIONS ÉCOTOXICOLOGIQUES****12.1 Toxicité**

Aucun danger critique connu.

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Aucun danger critique connu.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Aucun danger critique connu.

**12.4 Mobilité dans le sol**

Non applicable.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Non applicable.

**12.6 Autres effets néfastes**

Aucun danger critique connu.

**13. ÉLIMINATION DES DÉCHETS****Méthodes d'élimination des déchets :**

Les conteneurs vides ou les sachets internes peuvent retenir des restes de produit. Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Mettre au rebut conformément à toutes les réglementations locales et nationales en vigueur.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****ADR/RID****14.1 Numéro ONU**

Non dangereux

**14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

Non dangereux

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

Non dangereux

**14.4 Groupe d'emballage**

-

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Non applicable.

**ADN****14.1 Numéro ONU**

Non dangereux

**14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

Non dangereux

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

Non dangereux

**14.4 Groupe d'emballage**

-

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Non applicable.

**IMDG****14.1 Numéro ONU**

Non dangereux

**14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

Non dangereux

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

Non dangereux

**14.4 Groupe d'emballage**

-

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Non applicable.

**IATA****14.1 Numéro ONU**

Non dangereux

**14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

Non dangereux

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

Non dangereux

**14.4 Groupe d'emballage**

-

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Non applicable.

**Autres informations**

Polluant marin : Non.

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Pas d'autres informations disponibles.

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Aucune donnée disponible.

**14.8 IMSBC**

Non applicable.

**15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)**

Annexe XIV: Aucun des composants n'est répertorié.

Substances extrêmement préoccupantes: Aucun des composants n'est répertorié.

**Directive Seveso**

Non concernée

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

L'évaluation de la sécurité chimique n'est pas encore finalisée.

**16. AUTRES INFORMATIONS****Abréviations et acronymes :**

CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges

Mention EUH = mention de danger spécifique CLP

PBT = Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques

vPvB = Très persistant et très bioaccumulable

**Avis aux lecteurs :** A notre connaissance, les informations communiquées dans cette Fiche de Données de Sécurité sont exactes à la date de sa publication. Ces informations sont données à titre indicatif en matière de sécurité et ne s'appliquent qu'au matériel et aux utilisations visés dans la présente Fiche. Ces informations ne s'appliquent pas nécessairement à ce matériel s'il est associé à un ou plusieurs autres matériels, ou s'il en est fait d'autres utilisations que celles ici décrites. La décision finale quant à l'utilisation appropriée de tout matériel est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériels peuvent présenter des risques non connus et doivent être utilisés avec précaution. VITAL CONCEPT SAS décline toute responsabilité en cas de perte ou de dommages résultant de l'utilisation de données, informations, ou recommandations énoncées dans cette Fiche de Données de Sécurité.